



M. Marc-Antoine Blais
Conseiller en prévention des risques
en santé et sécurité du travail

Pourquoi l'identification, l'analyse et la priorisation des risques constituent-elles la pierre angulaire d'une démarche efficace en SST?

Dans le milieu municipal, les travailleurs évoluent dans des environnements et des contextes de travail variés: travaux de voirie, entretien des infrastructures, gestion des espaces verts, opérations de déneigement, traitement des eaux usées, interventions d'urgence, services administratifs et bien plus encore. Cette diversité d'activités expose les organisations, et leur personnel, à une multitude de dangers. Dans ce contexte, l'adoption d'une démarche de prévention structurée devient essentielle.

La *Loi sur la santé et la sécurité du travail* établit clairement la responsabilité des employeurs de prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé de leurs travailleurs ainsi que d'assurer leur sécurité et leur intégrité physique et psychique. Les récentes modifications réglementaires entourant les mécanismes de prévention et de participation en établissement renforcent d'ailleurs l'importance d'une approche structurée axée sur l'identification des dangers, l'analyse des risques et la mise en place de mesures de prévention adaptées aux réalités de chaque milieu.

Concrètement, cette démarche consiste à **repérer les dangers** présents dans les activités de l'organisation, puis à **analyser les risques** associés afin d'en déterminer l'ampleur. Cette analyse permet ensuite de **prioriser les risques** et de **cibler les mesures de prévention appropriées**. L'objectif demeure d'éliminer le danger à la source lorsque possible. À défaut, une combinaison de moyens de prévention doit être mise en place; cela peut impliquer notamment la substitution d'un produit ou d'un équipement, ou l'application de mesures techniques, administratives ou individuelles.

Toutefois, cette démarche ne doit pas être considérée uniquement comme une exigence réglementaire. Elle constitue un véritable outil d'aide à la décision, permettant aux gestionnaires de:

- mieux comprendre les situations susceptibles d'entraîner un accident ou une maladie professionnelle;
- concentrer leurs efforts sur les risques les plus significatifs;
- mettre en place des mesures de prévention adaptées avant qu'un événement ne survienne.

Pour les organismes municipaux, cette démarche prend tout son sens. Dans un contexte où les ressources humaines, financières et matérielles sont limitées et où les responsabilités municipales sont en constante évolution, il est rarement possible d'intervenir simultanément pour prévenir l'ensemble des dangers identifiés. La priorisation permet donc de concentrer les efforts là où ils auront le plus grand impact, notamment en tenant compte de la probabilité qu'un événement survienne, de la gravité des conséquences pouvant en découler et de la fréquence d'exposition des travailleurs. Les décisions en matière de prévention reposent ainsi sur une évaluation objective des risques plutôt que sur des perceptions.

Une analyse des risques bien menée constitue également un levier de gestion. En effet, lorsque la prévention est intégrée à la planification des travaux, à l'acquisition des équipements et à la réalisation des projets municipaux, elle réduit la probabilité que des événements indésirables se produisent. De plus, ce processus favorise une meilleure planification des ressources tout en améliorant l'efficacité des mesures de prévention.

Au-delà de la conformité réglementaire, une démarche structurée d'identification, d'analyse et de priorisation des risques permet d'optimiser les ressources disponibles et de développer une culture de prévention durable. En intégrant la gestion des risques aux décisions quotidiennes, les organismes municipaux se donnent les moyens de mieux protéger leurs travailleurs et d'agir de façon proactive.

Vous souhaitez être accompagné dans votre démarche de prévention? Les experts et les expertes de la mutuelle FQM SST sont disponibles pour vous soutenir dans l'identification, l'analyse et la priorisation des risques afin de mettre en place des mesures adaptées à votre réalité municipale. N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe en cliquant [ici](#).